

## **La CAPI soutient le secteur de la restauration**

**Les restrictions liées aux nécessaires mesures sanitaires ont un impact important sur toute l'économie de notre pays. Les professionnels de la restauration sont particulièrement touchés. La CAPI souhaite agir pour eux et soutient les restaurateurs du territoire en publiant une liste des professionnels ouverts, proposant de la vente à emporter.**

Jean Papadopulo, Président de la CAPI, tient à assurer tous les professionnels du secteur de son soutien :

« Il y a maintenant urgence.

Restaurants, traiteurs, snacks, comme beaucoup d'autres établissements, ils ont été les premiers à subir les mesures de restriction de vie sociale qui nous accompagnent depuis mars dernier. Ils sont aujourd'hui en détresse.

Nous devons, collectivement les aider. La CAPI a mis à leur disposition 1 million d'euros dans le cadre du Fonds Région unie.

Mais nous pouvons, chacun, les aider. »

### ➤ **Faire le lien avec le grand public**

- Les équipes de l'Office de tourisme CAPI propose ainsi une liste de professionnels pour mettre en avant leur offre de vente à emporter.
- Cette liste est disponible sur le site internet de la CAPI [www.capi-agglo.fr](http://www.capi-agglo.fr) et sur le site CAPI Entreprendre <https://economie.capi-agglo.fr/> .
- Livraison sur le lieu de travail le midi, vente à emporter le soir, clic & collect, marché de Noël, bons cadeaux, box apéro, etc., plusieurs initiatives de restaurateurs, cafetiers, traiteurs, ou hébergeurs sont ainsi mises en avant.
- Pour figurer dans la liste, vous pouvez transmettre vos informations à l'Office de Tourisme CAPI au 04 74 93 47 50 ou par mail à [ot@capi38.fr](mailto:ot@capi38.fr).

**Retrouvez l'ensemble des informations sur [www.capi-agglo.fr](http://www.capi-agglo.fr) .**